



Forêts de Haute Valeur pour la Conservation (FHVC)

**en réponse aux exigences
de la Norme des Grands Lacs / Saint-Laurent du Forest Stewardship Council
Principe 9**

**Territoire d'application
Seigneurie de Perthuis**

1. INTRODUCTION

Solifor a entrepris une démarche de certification visant à implanter sur la Seigneurie de Perthuis une gestion durable des forêts répondant aux exigences de la norme d'aménagement forestier 2015-2019 du Sustainable Forestry Initiative (SFI).

Contrairement aux aires protégées où les interventions industrielles sont interdites, le concept des FHVC vise l'aménagement des forêts dans le but de conserver voire d'accroître leur haute valeur pour la conservation (HVC), c'est-à-dire que des interventions forestières peuvent avoir lieu tant et aussi longtemps qu'elles ne mettent pas en péril les HVC.

2. SYNTHÈSE DES FORÊTS DE HAUTE VALEUR POUR LA CONSERVATION

Le présent document fait état uniquement de la synthèse des FHVC. Le rapport complet des FHVC est disponible sur demande.

SYNTHÈSE DES FHVC

Regroupement	Superficie (ha)	HVC identifiées	Modalités d'intervention	Vérification de l'efficacité des modalités d'interventions
Lac Montauban	1 193	Encadrement visuel avant-plan	Seules les coupes partielles sont permises	Commentaires ou plaintes du public ou des intervenants régionaux
		Encadrement visuel moyen-plan	Maintenir en permanence plus de 70 % de strates de plus de 7 m	Commentaires ou plaintes du public ou des intervenants régionaux
		Site de récréation (plage)	Protection intégrale 45 m	Discussions avec les intervenants régionaux (Parc régional de Portneuf, Association des Bourgs de la Seigneurie de Perthuis, etc.)
		Site de récréation (lotissement actuel)	Aucune intervention permise	Discussions avec les intervenants régionaux (MRC, Parc régional de Portneuf, Association des Bourgs de la Seigneurie de Perthuis, etc.)
		Site de récréation (lotissement projeté)	Bande riveraine de 60 m	Discussions avec les intervenants régionaux (MRC, Parc régional de Portneuf, Association des Bourgs de la Seigneurie de Perthuis, etc.)
		Site de récréation (rives)	Protection intégrale 30 m	Discussions avec les intervenants régionaux (MRC, Parc régional de Portneuf, Association des Bourgs de la Seigneurie de Perthuis, etc.)
		Aire de conservation (rives des lacs Nicolas, Petit-Nicolas, Lac à Gougeon, et tronçon de la rivière Noire)	Bande riveraine sans intervention et non-construction de 60 m Zone de non-construction de chemin 100 m (À noter que des contraintes économiques, sociales et environnementales pourraient amener à déroger de ces modalités de protection, par exemple pour assurer la sécurité des villégiateurs et la connectivité du milieu)	Discussions avec les intervenants régionaux (MRC, Parc régional de Portneuf, Association des Bourgs de la Seigneurie de Perthuis, etc.), et révision du schéma d'aménagement de la MRC (s'il y a lieu). À noter que des contraintes économiques, sociales et environnementales pourraient amener à déroger de ces modalités de protection, par exemple pour assurer la sécurité des villégiateurs et la connectivité du milieu

Regroupement	Superficie (ha)	HVC identifiées	Modalités d'intervention	Vérification de l'efficacité des modalités d'interventions
Rivière Batiscan	1 393	Encadrement visuel avant-plan	Seules les coupes partielles sont permises	Commentaires ou plaintes du public ou des intervenants régionaux
		Encadrement visuel moyen-plan	Maintenir en permanence plus de 70 % de strates de plus de 7 m	Commentaires ou plaintes du public ou des intervenants régionaux
Espèces et écosystèmes sensibles	9 298	Aire de conservation (frayère)	Interdiction de mise en place d'un pont, ponceau ou pontage dans une frayère ou dans les 50 m en amont	Suivi annuel de la qualité de l'eau (turbidité)
		Aire de conservation (forêt)	Aucune intervention permise	Révision au besoin selon l'évolution des connaissances sur ce milieu sensible.
		Espèces marginales (Pruche de l'Est)	Conserver 75% des pruches	Suivi de la révision du PGAF.
		Espèce floristique en péril (Riverine des montagnes)	Maximum 33% de récolte sans passage dans un rayon de 20 mètres de l'occurrence	Suivi de l'ajout ou de l'évolution des modalités de protection par le Gouvernement.
		Espèce faunique en péril (Tortue des bois)	Respect des mesures proposées par le MNRF pour la protection de la tortue des bois	Suivi de l'ajout ou de l'évolution des modalités de protection par le Gouvernement.
		Espèces faunique en péril (Ombre chevalier occassa - 500 m)	Dans la zone de 500 mètres, respect du calendrier d'intervention du guide de protection du MFFP.	Suivi de l'ajout ou de l'évolution des modalités de protection par le Gouvernement.
		Espèces faunique en péril (Ombre chevalier occassa - bassin versant)	Dans la zone du bassin versant immédiat, maximum 35% des aires doivent être en régénération	Suivi de l'ajout ou de l'évolution des modalités de protection par le Gouvernement.
		Aire de confinement du cerf de Virginie	Maintien de l'habitat (nourriture, abri, entremêlement). Modalités comprenant CP, CPRS et EPC.	Suivi de l'ajout ou de l'évolution des modalités de protection par le Gouvernement.

Regroupement	Superficie (ha)	HVC identifiées	Modalités d'intervention	Vérification de l'efficacité des modalités d'interventions
Paysages et usages multiples	130	Sentiers multi-usages	Conserver une lisière boisée de 30 mètres. Récolte autorisée de 30% des tiges.	Commentaires ou plaintes du public ou des intervenants régionaux
		Sites de villégiature	Consulter les locataires des chalets avant d'envisager la récolte forestière, et les accommoder.	Commentaires ou plaintes des locataires de chalet.
		Corridor routier	Conserver une lisière boisée de 30 mètres. - Récolte autorisée de 30% des tiges.	Commentaires ou plaintes du public ou des intervenants régionaux
Sites d'importance autochtone	0	Sites archéologiques et culturels hurons-wendat	Dans le cas où serait découvert un site répondant aux critères d'une FHVC, des superficies pourraient être ajoutées à cette catégorie et des modalités de protection seraient convenues conjointement entre la Nation huronne-wendat et Solifor	Discussions avec les Hurons-Wendat

3. SUIVI DES FHVC ET DE LEURS VALEURS

Le suivi des FHVC a pour objectif d'évaluer, sur une base annuelle, l'efficacité des mesures mises en oeuvre pour maintenir ou améliorer les caractéristiques de conservation. La vérification se fait à partir des cibles émises au Programme de suivi. Leurs résultats sont ensuite analysés pour déterminer s'il y a ou non maintien ou amélioration de la valeur. Des mesures correctives seront établies s'il y a détérioration.

Les parties intéressées sont également mises à contribution lors des rencontres annuelles. Les commentaires et propositions sont analysés et inclus dans les suivis des rencontres.

4. CONSULTATION DES PARTIES INTÉRESSÉES

L'historique de consultation des parties intéressées est disponible sur demande, ainsi que la synthèse des commentaires reçus.

5. CONCLUSION

Le présent rapport est un outil de travail qui permet de recenser l'ensemble des informations disponibles sur les HVC. Une méthodologie scientifique suivant le Cadre national pour l'évaluation des FHVC a été utilisée.

Le territoire à l'étude se trouve dans la MRC de Portneuf, une région marquée par deux siècles d'exploitation forestière qui ont laissé une forte empreinte humaine sur presque tout le territoire. La structure de la forêt a été modifiée et la fragmentation du territoire est telle qu'il n'existe plus de réels massifs forestiers. Les forêts vierges et les vieilles forêts ont pratiquement disparues. Il subsiste néanmoins d'importantes valeurs de conservation tels les habitats fauniques et les valeurs récréotouristiques exceptionnelles. La Seigneurie se distingue aussi par la diversité des attentes de la communauté envers les ressources forestières ce qui ajoute à la complexité le moment venu d'identifier des FHVC.

Ce rapport donne donc un portrait détaillé de l'état des FHVC en fonction des connaissances disponibles au moment de leur identification. Ce travail aura l'occasion d'évoluer au fur et à mesure que les connaissances du territoire seront bonifiées.

D'un point de vue pratique, la présence des FHVC identifiées servira tout d'abord de guide à l'aménagement, facilitant la sauvegarde ou l'amélioration des différentes valeurs identifiées et ce, dans un principe de précaution. Ce travail s'intègre parfaitement aux objectifs de développement durable des gestionnaires de Solifor.

6. RÉFÉRENCES

BARRETTE, M. et BÉLANGER, L. 2007. Reconstitution historique du paysage préindustriel de la région écologique des hautes collines du Bas-Saint-Maurice. *Can. J. For. Res.* 37(7): 1147-1160 <http://dx.doi.org/10.1139/x06-306>

CDPNQ (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). 2008. *Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec*. 3e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 p.

CDPNQ (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). Mai 2008. *Extraction du système de données pour le territoire des régions naturelles B1, C1, C2, C3, C4, C5, C6 et C8*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec. 758 pages.

CDPNQ (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec). 2005. *Fiches sur la sensibilité des plantes menacées ou vulnérables à l'égard des travaux de foresterie*. 750 pages. Disponible sur ce site : <http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/produits.htm>

CERFO (Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy). 2010. *Portrait de la forêt préindustrielle de la région de Portneuf*. Conférence régionale des Élus de la Capitale-Nationale et Centre local de développement de Portneuf, Québec. 114 p.

COSEPAC. 2008. *Espèces sauvages canadiennes en péril* (mise à jour de décembre 2008). Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. 98 p.

DIGNARD, N., L. COUILLARD, J. LABRECQUE, P. PETITCLERC et B. TARDIF. 2008. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 234 p.

FARRAR, J. L. 1996. *Les arbres du Canada*. Éditions Fides et Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada. 502 pages.

FERRON, J., R. COUTURE et Y. LEMAY. 1996. *Manuel d'aménagement des boisés privés pour la petite faune*. Fondation de la faune du Québec, Sainte-Foy. 206 pages.

FSC. 2007. *Norme des Grands-Lacs/Saint-Laurent*. Document de consultation. Avril 2007.

FSC. 2004. *Norme boréale nationale*. Norme approuvée, 6 août 2004. Groupe de travail du Canada, 211 p.

MRC de Portneuf, *Schéma d'aménagement et de développement*, Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la MRC de Portneuf, Québec

MDDEP. Le cadre écologique de référence (CER) pour l'aménagement du territoire et des ressources.

Site Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/concept.htm>

MRNF. Zone de végétation et domaines bioclimatiques du Québec. Site Internet :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp>

Nation huronne-wendat. 2017. Identification et protection des lieux historiques d'intérêt pour la Nation huronne-wendat dans le territoire de la « Seigneurie de Perthuis ». 18 p.

PESCA Environnement. 2012. Seigneurie de Perthuis. Inventaire floristique dans le secteur nord du lac Montauban. Réalisée pour Solifor. Carleton-sur-Mer. 12 p.

PESCA Environnement. 2012. *Seigneurie de Perthuis. Plan d'aménagement d'ensemble*. Réalisée pour Solifor. Carleton-sur-Mer. 68 p. et annexes.

Société d'aménagement et de conservation des lacs Long et Montauban. 2005. *Plan directeur d'aménagement et de gestion du Parc régional des lacs Long et Montauban*, Québec, 46 p.

Sites Internet

Cadres écologiques du territoire

Cadre écologique de référence du MDDEP

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/concept.htm>

Cadre écologique du Canada

<http://www.ec.gc.ca/soer-ree/Francais/Framework/NarDesc/TOC.cfm>

Écozones du Canada

<http://www.ccea.org/ecozones/fr/intro.html>

Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones.jsp>

Données forestières

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (données statistiques)

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp#2>

Critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/forets/criteres-indicateurs/accueil.asp>

Espèces en situation précaire et habitats fauniques essentiels

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

<http://www.cdpnq.gouv.qc.ca/mission.htm>

Liste des espèces floristiques en situation précaire au Québec

http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/forets/criteres-indicateurs/1/121/Flore/flore_liste.asp

Liste des espèces fauniques en situation précaire au Québec

http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/enligne/forets/criteres-indicateurs/1/121/Faune/Faune_liste.asp

Liste des espèces sauvages canadiennes en péril

http://www.cosepac.gc.ca/fra/sct0/rpt/rpt_csar_f.pdf

Liste rouge de l'UICN

<http://www.iucnredlist.org/>

Aires de conservation

Aires protégées sur terres publiques au Québec

http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/terres-pub.htm

Réserves de la biosphère au Canada

<http://www.unesco.ca/fr/activite/sciences/biospheres.aspx>

Site de la Convention de RAMSAR sur les zones humides d'importance internationale

<http://www.ramsar.org/>

Liste des sites RAMSAR

<http://www.wetlands.org/rsis/>

Sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO

<http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/ca>

Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) au Québec

http://www.naturequebec.org/zico/index1_ino.htm

Global Forest Watch Canada

<http://www.globalforestwatch.ca/index.htm>

Écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) au Québec

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes-liste.jsp>

Eau potable - Portrait général par région

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/potable/portrait.htm>

Réseaux municipaux de distribution

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/potable/distribution/index.asp>

Communautés autochtones

Nation huronne-wendat

<http://wendake.ca/>

Secrétariat aux affaires autochtones du Québec, statistiques des populations autochtones du Québec 2007

<http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm>